

Municipalité de l'Ascension De-Notre-Seigneur

Journal municipal

Spectacle
QUÉBEC ISSISME
Un lancement réussi du centenaire de L'Ascension



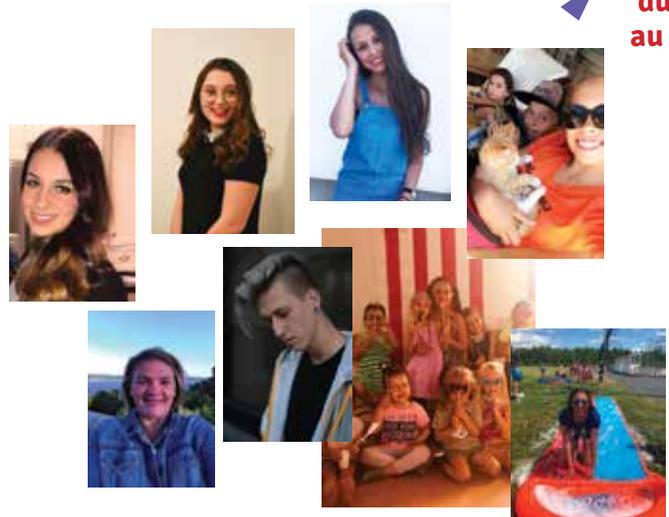
Inscriptions
le 28 mai



**NOUVEAU
8 SEMAINES**

du 25 juin
au 16 août

Une équipe dynamique
vous attend!



DATES IMPORTANTES

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

- Lundi le 6 mai
- Lundi le 3 juin
- Mardi le 2 juillet

TABLE DES MATIÈRES

Informations générales	2	Vie communautaire	7 - 14
Mot du maire	3, 4	Babillard	15, 16
Nouvelles du conseil	5, 6		

M. Louis Ouellet, maire
Tél. : 418 347-4456 / 418 668-5233 (bureau)



M. Louis Ouellet

D'office sur tous les comités mais plus particulièrement:

- Commission du personnel;
- Le Villageois;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Eau potable St-Henri-de-Taillon / L'Ascension;
- MRC de Lac St-Jean-Est.;
- Fêtes du Centenaire;
- Finances.



M. Louis Harvey

M. Louis Harvey, district # 1

- Sécurité Civile;
- Riverains;
- Fêtes du Centenaire;
- Commission du personnel;
- Régie Incendie;
- Finances.



M. Jean Tremblay

M. Jean Tremblay, district # 2

- Entretien des chemins municipaux;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Fête du Centenaire;
- Comité de vigilance du LET;
- Eau potable St-Henri-de-Taillon / L'Ascension de N.-S.;
- Finances.



Mme Nathalie Larouche

Mme Nathalie Larouche, district # 3

- Commission centrale des loisirs;
- L'Ascension en fête;
- Corporation de développement économique;
- Fêtes du Centenaire;
- Finances.



Mme Lise Blackburn

Mme Lise Blackburn, district # 4

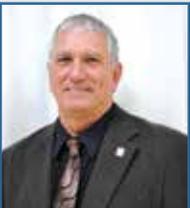
- Maison de la Culture;
- Office Municipal d'Habitation;
- Le Villageois;
- Le Cercle des Années d'Or;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Embellissement / Horticulture;
- Politique familiale et des aînés;
- Fêtes du Centenaire;
- Finances.



Mme Nelly Fleury

Mme Nelly Fleury, district # 5

- Commission Centrale des Loisirs;
- L'Ascension en Fête;
- Fêtes du Centenaire;
- CJS;
- Maison des jeunes;
- Politique familiale et des Aînés;
- Corporation de développement économique;
- Finances.



M. Michel Harvey

M. Michel Harvey, district # 6

- Corporation de développement économique;
- Riverains;
- Commission Centrale des Loisirs;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Eau potable St-Henri-de-Taillon / L'Ascension de N.-S.;
- Entretien des chemins municipaux;
- Sûreté du Québec;
- Fêtes du Centenaire ;
- Finances.

SERVICES PUBLICS – 418 347-3482

Maire : Louis Ouellet

Directeur général : Normand Desgagné (ext. 1)

Secrétaire-trésorière adjointe : Lucie Flamand (ext. 222)

Sec.-réceptionniste : Cindy Vaillancourt (ext. 0)

Coordonnatrice en loisirs, sport et culture : Fanny St-Gelais (ext. 5)

Travaux publics : (ext. 2)

Gaby Larouche, Marc Fleury,

Jonathan Tremblay,

Marc-Antoine Fortin

Tech. en urbanisme et inspecteur municipal : Dominic Bisson (ext. 3)

Conciergerie : Claude Gaboury

Brigadières : Ginette Biloiseau, Linda Plourde, Josée Tremblay

Téléphone : 418 347-3482

Télexcopieur : 418 347-4253

En tout temps pour une urgence de travaux publics, vous pouvez composer

le # de téléavertisseur
418 347-3636

la personne qui sera de garde vous rappellera le plus rapidement possible.

911

Pour toute urgence médicale, incendie ou assistance de la Sûreté du Québec, vous devez composer le 911.

HEURES D'OUVERTURE

BUREAU DU MAIRE

Sur rendez-vous 418 347-3482 (jour)

URBANISME

Le bureau est ouvert aux mêmes heures que celles des bureaux de la municipalité.

BUREAU DE POSTE 418 347-4153

Lundi et mardi 9 h à 12 h / 13 h à 17 h

Mercredi, jeudi et vendredi 9 h à 17 h

Départ du courrier / Lundi au vendredi 16 h 30

Vestibule des casiers / Lundi au samedi 8 h à 19 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi, mercredi et jeudi heures à venir

MESSE DOMINICALE

Dimanche 9 h

Presbytère 418 347-3363

PRÊTS D'ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Pour tous les prêts d'équipements, présentez-vous aux heures d'ouverture des bureaux de la municipalité.

CENTRE D'ACCÈS INTERNET

Réouverture en septembre

Service Informatique / Geoffrey Gobeil ext.0

ATELIER AU COIN DES PETITS

Candide Bouchard 418 347-5240

Nicole Tremblay 418 347-3964

AUTRES SERVICES

Salle de conditionnement physique ext. 4

Maison des jeunes ext. 7

Fermières de L'Ascension 418 347-5338

Services d'urgence 911

Sûreté du Québec 418 662-6606 ou 1 800 461-2131

Incendie 911

Ambulance 418 662-6483

Hôpital d'Alma 418 669-2000

RESSOURCERIE DE LAC-SAINT-JEAN-EST

3521, av. du Pont Nord, Alma 418 668-1234

Lundi au dimanche de 8 h à 18 h (**Été**)

Lundi au dimanche de 12 h à 16 h (**Hiver**)

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Départ à la retraite

Depuis quelques années, nous assistons à un bal incessant de départ à la retraite à la municipalité. À la fin du mois de mai, ce sera le tour de notre directrice adjointe, Mme Lucie Flamand, qui a été au service de notre communauté pendant plus de 28 ans.

Cela fait toujours un pincement au cœur de voir quitter des personnes qui ont fait partie de notre vie professionnelle aussi longtemps. Toutefois, Lucie a bien mérité d'aller se reposer un peu, et son Gérard doit l'attendre patiemment.

Permettez-moi, au nom du conseil municipal, en mon nom personnel et en celui de toute la population, de remercier Lucie pour toutes ces années au service de la municipalité de L'Ascension et de ses citoyens.

Pour la suite des choses, nous allons profiter de cette période plus tranquille de l'année au niveau administratif (fin d'année complétée, taxation terminée), pour tenter l'expérience d'une réorganisation des tâches administratives et partager une ressource déjà formée avec une municipalité voisine.

Nous n'avons pas prévu à court terme d'embaucher du personnel. De plus, Lucie s'est gentiment offerte à demeurer disponible si nous avons besoin de ses services de façon ponctuelle.

Centenaire

Les activités du centenaire ont démarré avec éclat par ce magnifique spectacle de Québec Issime. Nous voulions lancer notre centenaire par une fête à la grandeur des gens d'ici tout en étant accessible à tous. Votre participation en très grand nombre est pour nous et tout le comité organisateur une vraie bénédiction.

Le carnaval, malgré la honte de m'être fait battre au concours de scotteux par Mme Lili Normand, fut un franc succès. Ce carnaval, réalisé avec la complicité du club des années d'or, auquel nous avons ajouté des activités liées au centenaire, dont la soirée canadienne, fait partie de la multitude d'événements festifs qui vous ont été concoctés par le comité du centenaire et une armée de bénévoles.

Le 05 mai, c'est la messe du centenaire et le dîner communautaire organisé par notre Fabrique. Je sais que le dîner est déjà à guichet fermé mais pas la messe, venez en grand nombre.

Un peu plus tard en mai, ce sera la journée Arbec pour les familles qui devrait être mémorable pour nos plus jeunes. Puis le 5 à 7 des sportifs en juin, organisé par nos anciens et nouveaux sportifs qui vont certainement vous partager plein de beaux moments. Suivez les activités qui ont été programmées pour vous et participez en grand nombre afin de célébrer dignement nos 100 ans.

Je n'en dis pas plus, mais une personne originaire d'ici a décidé de faire don d'un bien beau et dispendieux cadeau pour les jeunes de L'Ascension. À venir...

Cercle des fermières

Pour ceux et celles qui ne le savent pas, au sous-sol de l'édifice municipal, il y a un local où, depuis que je me souviens, des citoyennes font des merveilles par le tissage, la broderie, le tricot et le bricolage. Ce local, c'est aussi un endroit de rencontre, de réseautage et un lieu d'apprentissage où les plus expérimentées montrent sans réserve leurs connaissances aux débutantes.

Ces dames veulent transmettre et montrer leur savoir-faire. En plus, elles sont charmantes. Je leur ai promis que, si elles sont prêtes à accompagner des personnes, à être leur mentor, en faisant une petite publicité auprès de la population (étant donné la popularité grandissante des Pinterests de ce monde) que d'autres personnes de chez-nous seront intéressées à faire elles aussi des merveilles.

Il y a certainement des gens qui aimeraient apprendre à leur rythme à tisser, à tricoter, à broder, à bricoler... Ou bien seulement à rencontrer des gens en prenant un bon café et jaser. Eh bien, vous pouvez le faire ici et avoir du plaisir sans vous ruiner.

Si cela vous intéresse, contactez-nous à la municipalité. On vous fera rencontrer ces charmantes dames.

Route entre St-Cœur-de-Marie et L'Ascension

La réfection de cette route est toujours prévue pour le printemps. Nous allons en profiter pour rendre un peu plus accessible l'affiche municipale par la route en installant un ponceau pour y accéder plutôt qu'une échelle de bois comme actuellement.

Le propriétaire du champ, Bleuetière 2000, a accepté qu'on utilise sans frais un peu plus de terrain pour faire l'aménagement des lieux. Nous voulons apporter l'électricité dans cette zone et moderniser l'affiche de bienvenue pour qu'elle reflète les nouvelles couleurs que l'on s'est données pour notre centième anniversaire. Pépinières Scullion s'occupera de faire l'aménagement pour que le tout soit accueillant et moderne.

Pont de la Grande-Ligne

Le ministère des Transports fera aussi cet été la réfection du pont de la Grande-Ligne. Les travaux sont prévus durer 6 semaines selon l'évaluation soumise. Les accès, avant pont, glissières pavage et poutres du pont seront changés ou mis à niveau. La circulation devrait se faire en alternance pour toute la durée de la réparation.

Développement de la Baie-Moreau

Après 12 ans de travail, nous avons finalement acquis au prix de 204 000 \$ du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, les terrains de la Baie-Moreau, où nous prévoyons le développement de 82 terrains de villégiature. Selon les soumissions obtenues, nous prévoyons un coût de 311 000 \$ pour la confection des chemins d'accès et la construction du réseau d'aqueduc qui sera réalisé en régie pour tous les terrains.

Un réseau d'aqueduc desservant des terrains est synonyme de gratuité pour l'implantation d'une ligne électrique par Hydro-Québec.

Nous estimons que seulement une quinzaine de terrains vendus vont venir combler toutes les dépenses de ce développement. Nous évaluons sérieusement la possibilité de ne pas utiliser le règlement d'emprunt voté pour le projet. Nous prévoyons faire un tirage au sort pour la mise en vente des terrains en collaboration avec notre MRC tel qu'exigé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, quelque part à l'automne.

Le prix de vente des terrains n'est pas encore arrêté. Le conseil aura à prendre une décision en ce sens, une fois l'ensemble des coûts finaux du projet connus.

Nous sommes particulièrement fiers de pouvoir enfin réaliser ce projet. Il sera une importante entrée de fonds pour notre municipalité. C'est aussi des revenus de taxation fort intéressants pour longtemps et naturellement des nouveaux citoyens qui vont participer à l'essor de L'Ascension et des nouveaux clients pour nos commerces, écoles, etc.

Un pied à terre aux abords d'un magnifique plan d'eau, navigable sur 100 km ou la pêche est excellente. Des sentiers de quad et de motoneige à proximité et des services comme l'eau potable, l'électricité, internet et j'en passe. En plus de tous les services que l'on retrouve à L'Ascension. Croyez-vous que l'on va trouver preneur?

Deuxième Rue Nord

Les travaux de la deuxième Rue Nord devraient débuter le 21 mai prochain. Nous voulons que tout soit obligatoirement terminé avant L'Ascension en fête au mois d'août. Nous avons reçu une subvention dans le cadre du programme PRIMEAU – Volet 2 du gouvernement du Québec de 794 000 \$ pour la réalisation des travaux. Le plus bas soumissionnaire conforme, Les entreprises Rosario Martel, a estimé à 1 061 057,14 \$ le coût de la mise à niveau complète de cette rue. À noter que nous n'avons pas pu retenir le plus bas soumissionnaire pour ce projet. Malgré que sa proposition était de 65 000 \$ plus basse, nous avons dû la disqualifier pour non conformité.

La population qui sera touchée par ce chantier sera convoquée à une rencontre d'information afin d'expliquer en détail le calendrier des travaux et les mesures de mitigation qui seront mises en place pour amoindrir au maximum les inconvénients du chantier.

Tour cellulaire

Je ne sais pas si vous êtes comme moi mais je trouve que le réseau cellulaire fait pas mal dur dès que l'on arrive à la hauteur du Club de la patate. Les citoyens de Labrecque vivent le même phénomène.

À force de faire des représentations auprès de nos gouvernements, notre MRC a réussi à faire inclure une tour cellulaire entre L'Ascension et Labrecque en même temps que la construction des tours cellulaires dans le petit parc des Laurentides. La MRC a débloqué un montant de 85 000 \$ pour le projet. Alors, si tout va comme prévu, nous aurons dès l'automne une nouvelle tour cellulaire qui devrait régler une bonne partie de nos problèmes de communication cellulaire.

Groupe électrogène

À l'été 2018, lors d'un fort orage à L'Ascension, un éclair a fait exploser une phase de la ligne électrique qui alimente la station de pompage. Un poteau a même brûlé. Pendant plus de 24 heures, L'Ascension et St-Henri-de-Taillon ne pouvaient compter que sur les réserves offertes par les réservoirs des deux municipalités.

Nous avons dû abaisser au minimum la pression d'eau et pendant au moins 15 heures les deux municipalités n'avaient plus aucune capacité d'intervenir en cas d'incendie.

Ce constat fait, les conseils municipaux des deux municipalités ont pris la décision de ne plus jamais se mettre en situation où la sécurité de nos populations pouvait être compromise par un manque d'eau.

Nous avons conjointement pris la décision d'installer un groupe électrogène à la station de pompage qui démarrera automatiquement lors de pannes électriques.

Les deux municipalités profiteront d'une subvention de 12 000 \$ chacune pour des projets en lien avec la protection du public lors d'urgences ainsi que du surplus de la régie d'incendie. Pour le peu qu'il restera à déboursier, la facture sera assumée par les deux municipalités au prorata de leur consommation respective. L'installation est prévue pour le début de l'été.

Rue des pivoinés

Le conseil municipal a pris la décision de prolonger la rue des Pivoines pour créer 6 nouveaux terrains. Les travaux seront réalisés en régie dès que le sol le permettra. Nous avons déjà un terrain qui aurait trouvé preneur.

Réseau privé Rang 7 Ouest

Nous sommes en discussion avec les propriétaires du seul réseau privé d'eau potable qui reste sur notre territoire afin de l'éliminer en raccordant 5 résidences à notre réseau municipal.

Si nous arrivons à une entente, dès l'automne prochain, nous prolongerons notre réseau sur environ 500 mètres pour les desservir. Les travaux seraient réalisés à l'interne afin de minimiser les coûts pour les résidents touchés.

Lac Richard

Aussi, nous savons qu'une partie de la population du Lac Richard souhaiterait obtenir l'eau de la municipalité. Nous sommes à évaluer les coûts pour cette desserte. Nous regardons également, avec les différents paliers gouvernementaux, si des subventions pourraient être disponibles pour ce genre de projet.

Il reste encore beaucoup de travail dans ce dossier dont l'autorisation des propriétaires du chemin, les autorisations au niveau de la CPTAQ et celle du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Naturellement, un fort pourcentage d'acceptation des coûts annuels pour les résidents sera nécessaire avant d'aller de l'avant dans ce projet.

Vous pourrez facilement constater, à la liste des projets énumérés dans ces lignes, que personne à la municipalité ne chômera cet été. Par chance, nous pouvons compter sur du personnel particulièrement compétent.

J'aimerais, au nom du conseil municipal et en mon nom, vous souhaitez un très bel été et un très agréable centième anniversaire. Profitez du beau temps qui arrive. On a bien mérité un peu de chaleur après ce très long hiver.

Merci.

Louis Ouellet, Maire

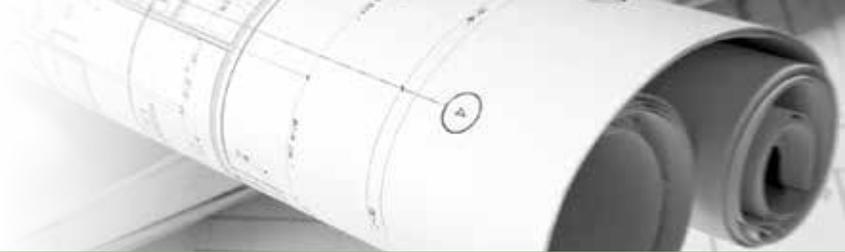


MAI MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS
#faitdebois

MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS –
Distribution des arbres le 1^{er} juin de 10 h à 12 h à l'hôtel de ville.

Dans le cadre du programme de reboisement et en lien avec le mois de l'arbre en mai 2019, le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs, met à notre disposition des plants d'arbres forestiers.

La municipalité procèdera donc à une distribution d'arbres le samedi 1^{er} juin prochain de 10h à 12h au centre communautaire.



La licence obligatoire pour les chiens



Si vous êtes propriétaire ou gardien d'un chien, vous devez détenir une licence de la municipalité. La personne responsable du recensement fera du porte-à-porte au début de l'été afin de compléter le registre. En retour du paiement de la licence, elle vous remettra un médaillon que vous attacherez au cou de votre animal.

Le règlement sur les animaux prévoit qu'un chien devra toujours être retenu par une laisse d'une longueur maximale de 2 mètres, peu importe si l'animal se trouve sur une propriété privée appartenant au propriétaire ou au gardien. Cela afin d'éviter toute situation malheureuse.

Nourrissage des animaux sauvages

Outre ses bonnes intentions qui s'avèrent nuisibles à court et moyen terme, l'humain a aussi tendance à interpréter à sa manière les comportements et les caractéristiques physiques des animaux. Il n'est absolument pas recommandé de nourrir les animaux sauvages tels que les écureuils, les canards et même les chats errants, pour ne nommer que ceux-ci. Aucun animal sauvage ne tire avantage d'être nourri artificiellement, c'est même plutôt le contraire. Les conséquences sont multiples :

- Changement de comportement (agressivité, familiarisation avec l'Homme);
- Dépendance accrue à la nourriture artificielle, souvent de mauvaise qualité;
- Perte de leur instinct de survie pouvant entraîner la mort;
- Augmente les risques de collision avec des véhicules dans le cas des chevreuils;
- Attire les prédateurs comme les loups;
- Transmission plus rapide des maladies lors des rassemblements dans les lieux d'alimentation artificielle;
- Bris à votre propriété.

Saviez-vous que les canards peuvent produire par jour autant de coliformes fécaux que plusieurs humains, ce qui peut rendre l'eau impropre à la baignade? Il n'est donc pas recommandé de les attirer avec de la nourriture, en particulier si vous êtes riverains. De plus, l'apport de matières fécales concentrées en un même lieu peut entraîner l'apparition d'algues bleu-vert ou d'algues filamenteuses.

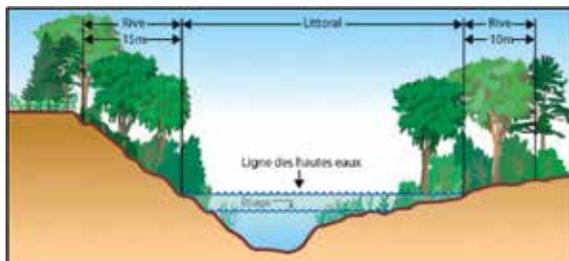
Bande riveraine

Dans le même ordre d'idée que le point précédent, sachez qu'il vous faut un certificat d'autorisation afin d'effectuer des travaux sur les rives d'un cours d'eau ou d'un lac.

Qu'est que la rive d'un cours d'eau ou d'un lac?

La rive a un minimum de 10 mètres :

- lorsque la pente est inférieure à 30 %, ou ;
- lorsque la pente est supérieure à 30 % et présente un talus de moins de 5 mètres de hauteur.



La rive a un minimum de 15 mètres :

- lorsque la pente est continue et supérieure à 30 %, ou;
- lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 mètres de hauteur.

Source : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/>

C'est le règlement de zonage en concordance avec la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables qui prévoit les aménagements, les constructions et les travaux qui peuvent être faits dans cette bande protégée.

Ceci est pour :

- Assurer la pérennité des plans d'eau et des cours d'eau, maintenir et améliorer leur qualité en accordant une protection minimale adéquate aux rives, au littoral et aux plaines inondables;
- Prévenir la dégradation et l'érosion des rives, du littoral et des plaines inondables en favorisant la conservation de leur caractère naturel;
- Assurer la conservation, la qualité et la diversité biologique du milieu en limitant les interventions pouvant permettre l'accessibilité et la mise en valeur des rives, du littoral et des plaines inondables;
- Et finalement, assurer la conservation d'une bonne valeur foncière et de revente de votre propriété. Parce qu'après tout, qui voudrait acheter une propriété sur le bord d'un lac infesté d'algues bleu-vert ou d'algues filamenteuses.

Milieux humide et hydrique

Le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi no 132, intitulé « Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques », afin de freiner la perte de milieux humides et hydriques au Québec. L'impact n'est plus seulement de faire une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, mais aussi de compenser d'une façon monétaire la perte de superficie d'un milieu humide concerné par le projet. Ce règlement découlant de la loi est entré en vigueur le 5 septembre 2018.

Donc, avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété, vous devez vous informer auprès du Ministère. Les liens du site internet ci-dessous vous permettront dans savoir davantage.

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/loi.htm>

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/entrepreneur/index.htm>

Stratégie Québécoise d'économie d'eau potable

Dans le cadre de la stratégie d'économie d'eau potable, la municipalité se doit de faire un bilan de la quantité d'eau potable utilisée par les citoyens. Nous vous demandons donc d'être vigilants à remarquer des anomalies de vos systèmes d'eau potable si vous êtes desservis par le réseau municipal. Si vous constatez une baisse de pression, un sifflement dans votre sous-sol ou autre phénomène inhabituel, nous vous demandons de le signaler rapidement à la municipalité afin que les employés des travaux publics se rendent pour détecter une fuite d'eau et prendre les moyens nécessaires afin qu'il n'y ait plus de fuites. En faisant cela, vous contribuerez à ce que la municipalité remette année après année un bon rapport pour la stratégie d'économie d'eau potable.

Date importante

1^{er} mai : date à laquelle il faut avoir enlevé son abri temporaire d'hiver.
date à laquelle le stationnement de véhicule est autorisé dans la rue, à moins d'indication contraire.

Construction/rénovation

Il est important, avant d'entreprendre vos travaux, de vérifier si vos travaux projetés seront conformes à la réglementation municipale et si vous devez détenir un permis ou un certificat d'autorisation municipal afin d'effectuer vos travaux. Pour ce faire, vous pouvez appeler au 418-347-3482 poste 3 ou vous rendre aux bureaux de la municipalité le mardi et le vendredi de chaque semaine. De plus, le nouveau site internet de la municipalité contient les formulaires de demandes de permis. Vous pouvez les remplir et joindre vos documents afin de nous les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : dominic.bisson@ville.ascension.qc.ca. Il me fera plaisir de répondre à vos questionnements et à votre demande.

Consommation de cannabis dans les lieux publics

Le règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre sur le territoire de la municipalité prévoit que :

Constitue une infraction et est punissable d'être sous l'influence de boissons alcooliques, de narcotiques, de cannabis et autres drogues dans un endroit public ou une place publique;

Constitue une infraction et est punissable selon ce qui est prévu dans le présent règlement, le fait par toute personne, dans un endroit public ou une place publique:

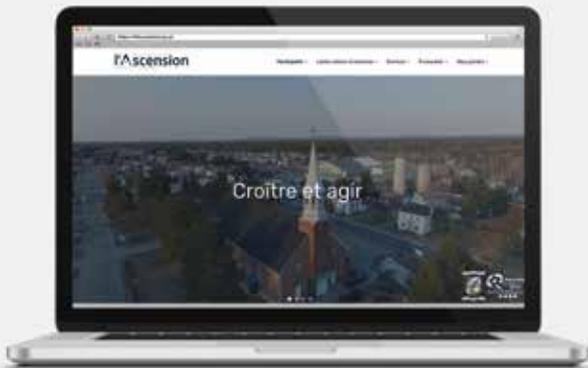
- 6.1 de consommer ou s'approprier à consommer du cannabis et autres drogues;
- 6.2 d'avoir du matériel, objet ou équipement servant ou facilitant la consommation de cannabis ou autres drogues;
- 6.3 d'exposer un mineur à sa fumée secondaire de cannabis.

Par endroit public, on entend tous les parcs, les rues, les véhicules de transport public et les aires à caractère public. Nous vous informons par le fait même que les agents de la Sureté du Québec sont responsables de l'application de ce règlement.

NOUVEAU - SITE WEB

www.ville.ascension.qc.ca

Notre site Web s'est refait une beauté! Nous vous invitons donc à le consulter pour toutes questions relatives à notre municipalité. Vous y retrouverez entre autres des informations sur nos organismes, sur les activités se déroulant au cours de l'année, sur le service d'urbanisme, etc. Bref, c'est une plate-forme incontournable pour quiconque cherche à en savoir plus sur L'Ascension.



SERVICE INCENDIE

Les chandelles

Les chandelles sont souvent associées à la détente et à une douce ambiance. Utilisées sans précaution, elles peuvent cependant parfois faire tourner ces beaux moments au cauchemar.

Comment choisir le chandelier et les chandelles

- Choisissez un chandelier stable, fabriqué avec un produit incombustible, assez grand pour recueillir la cire qui coule de la chandelle. Évitez les chandeliers de bois ou de plastique.
- Portez une attention particulière aux chandeliers de verre : la chaleur de la chandelle peut les faire casser.
- Évitez les chandeliers à plusieurs mèches : elles peuvent produire une seule flamme très longue et de chaleur intense. Elles peuvent fondre rapidement et produire de grandes quantités de cire chaude.
- Évitez les chandeliers dont la mèche contient du plomb. En se consumant, ces mèches produisent des vapeurs et de la poussière de plomb, toxique pour les enfants et les femmes enceintes.

Vérifiez la mèche en enlevant la cire qui la recouvre puis en séparant les brins. S'il y a un centre de métal, le frotter sur du papier blanc et si une trace grise apparaît, c'est du plomb.

Utilisation sécuritaire des chandelles

- Déposez-les toujours sur une surface stable, non glissante et non encombrée.
- Placez-les à plus de 30 cm de tout objet inflammable (rideaux, décorations de papiers, nappes, serviettes de papier, literie, tapisserie, boiserie, livres, etc.).
- Évitez de les utiliser dans la chambre à coucher : on peut s'endormir sans avoir éteint la chandelle.
- Coupez la mèche à cinq millimètres avant de l'allumer. Coupez-la ensuite toutes les deux à trois heures, si nécessaire, afin d'éviter que la flamme soit trop haute.
- Évitez d'allumer une chandelle lorsque vous êtes sous l'effet de l'alcool ou des médicaments, car votre vigilance est diminuée !
- Évitez de vous servir d'une chandelle pour en allumer une autre.

Éteignez les bougies lorsque vous quittez une pièce ou la maison, même pour une courte période, et lorsque vous allez au lit. Ne laissez jamais les chandelles sans surveillance !

Quand et comment éteindre les chandelles

- Éteignez les chandelles lorsqu'elles atteignent environ cinq centimètres du chandelier ou de la décoration.
- Évitez de souffler les chandelles, sauf celles de votre anniversaire ! Servez-vous plutôt d'un éteignoir.
- Évitez d'installer les chandelles dans des endroits où elles risquent d'être renversées par un courant d'air ou un passant. Placez-les hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.
- Lors d'une panne d'électricité.
- Lors d'une panne d'électricité, n'utilisez pas de chandelles lorsque vous faites le plein de carburant d'équipement comme les lanternes ou les chauffeuses de camping. Utilisez plutôt une lampe de poche.
- Laissez en place les globes de protection des lampes à l'huile.
- Remplissez toujours la lampe à l'huile avec le combustible approprié. Ne vous déplacez pas avec une chandelle ou une lampe à l'huile allumée !

Alexandre Dallaire, capitaine à la prévention
Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur Nord





L'INAPTITUDE : SACHEZ VOUS PROTÉGER!

Pour beaucoup de gens, le mot « inaptitude » évoque la sénilité ou la maladie d'Alzheimer. Pourtant, le fait de devenir inapte à administrer ses biens ou à prendre soin de soi-même peut survenir en raison d'un accident ou d'une maladie, peut être de courte ou de longue durée et peut survenir à tout âge.

Dans la dernière chronique nous avons vu que la Loi prévoit divers régimes pour protéger les personnes incapables. Ces régimes, - curatelle, tutelle, conseiller - tiennent compte, notamment, du degré d'incapacité, partielle ou totale, et de son caractère temporaire ou permanent. Ces régimes s'appliquent « par défaut » c'est-à-dire si vous n'avez pas de mandat d'incapacité. Cela impliquera que votre tuteur ou curateur devra faire un bilan annuel et le transmettre au curateur public (gouvernement).

Sachez cependant qu'il est possible de planifier vous-même « votre régime de protection privé ». En effet, alors que vous êtes en pleine possession de tous vos moyens, vous pouvez nommer la ou les personnes qui s'occuperont de vous et de vos biens advenant votre incapacité. Lorsque vous avez un mandat d'incapacité, aucun rapport n'a à être envoyé au gouvernement.

Votre notaire analysera avec vous votre situation personnelle, vous conseillera et préparera un mandat en prévision de votre incapacité adapté à vos besoins et à ceux de votre famille. Un tel mandat présente de nombreux avantages puisqu'il vous permet d'exprimer votre volonté, mais il doit être rédigé avec soin et tenir compte de votre situation familiale, financière et professionnelle.

De plus, votre notaire conservera ce précieux document dans sa voûte et inscrira au registre de la Chambre de notaires un avis qui permettra de retracer votre mandat rapidement au besoin.

Un mandat donné en prévision de son incapacité ne doit jamais être pris à la légère. Consultez votre notaire, une source sûre!

Michel Lemay, notaire

CONSEIL DE LA FABRIQUE

Capitation

Mois de Mai, mois de la capitation! Pourquoi devons-nous payer notre capitation alors que l'église est devenue Centre Multifonctionnel?

Nous ne devons pas oublier que le lieu du culte se trouve toujours dans notre église et que le 1/3 des dépenses est assumé par notre Fabrique!

D'autres coûts s'ajoutent : l'entretien du presbytère, le bureau secrétariat, la fourniture liturgique, le cimetière, etc.

Donc en début de mai, un formulaire sera déposé dans votre case postale et nous attendons le retour au cours du même mois!

Votre participation nous permettra de garder les services pour l'année en cours!

Merci! Votre générosité nous tient à cœur!

« Souper Fondue et Soirée fascinante avec Madrid Hypnotiseur »

Vu la réponse positive des années précédentes, nous récidivons pour l'activité annuelle souper et spectacle au profit de votre Fabrique!

Le tout se déroulera dans notre spectaculaire salle du centre multifonctionnel **le samedi 19 octobre 2019 à 17h30 !**

Procurez-vous des billets auprès de M. Laurent Larouche 418 347-3655, de Mme Sylvie Collard 418 347-5836 ou au presbytère 418 347-3363

Remplissons la salle comme l'an dernier!

Columbarium

Il y a toujours des places de libres au columbarium de notre cimetière. Ceux qui désirent s'en prévaloir, elles sont au coût de 1 600 \$ (2 places et ce pour une location de 99 ans). Aucun coût d'entretien ne s'ajoute à ce montant!

Messe du 100^e de la Municipalité

Une messe pour le 100^e de la Municipalité aura lieu dimanche le 05 mai à 10 h, célébrée par Mgr René Guay, remplissons l'église! Cette célébration sera suivie d'un dîner au Centre Communautaire, il n'y aura pas de billets à la porte, il faut acheter son billet de dîner à l'avance!

OMH L'Ascension

Deux logements sont libres au Katimavik pour personnes de 55 ans et plus, à faible revenu! 418-347-5836 Sylvie Collard

Votre Conseil de Fabrique!



ACTIVITÉS DE NOËL

Pendant le temps des Fêtes, plusieurs belles activités ont eu lieu :

- Le 7 décembre 2018, Spectacle de Noël avec les Ladys;
- Le 17 décembre 2018, bricolage de Noël;
- Le soir, différents jeux de société.

Noël a été souligné le 14 décembre 2018 en débutant par un souper de circonstance, une remise de cadeaux et un spectacle de Noël avec Nathalie Tremblay, Serge Bergeron et Dany Lalancette.



M. Dany Lalancette, Mme Nathalie Tremblay et M. Serge Tremblay



Bricolage de Noël



Les Ladys, Mesdames Gisèle et Claudie Larouche

JOUR DE L'AN

Le 1^{er} janvier à midi a eu lieu l'échange des vœux du Jour de l'an suivi de la bénédiction par M. Jean-Marc Harvey, résident de la Résidence et un dîner approprié.

ST-VALENTIN

La fête de la St-Valentin a été soulignée vendredi le 8 février 2019 avec un souper suivi de la remise des lapins de chocolat et d'un spectacle de chansons d'amour et de musique offert par M. Camil Fraser.



M. Camil Fraser



M. Jean-Marc Harvey qui fait la bénédiction

ACTIVITÉS

L'hiver tarde à partir, mais à la Résidence, il y a toujours plusieurs activités pour faire passer le temps pour ceux qui le désirent. Gymnastique intellectuelle, bingo, messe, la santé par l'exercice et la relaxation, à tous les vendredis musique et chant, mini-putt, Boule-à-tout, chapelet, jeux de cartes et bien d'autres.



Une conférence a eu lieu mercredi le 27 mars 2019 concernant Aîné-Avisé qui vise à sensibiliser les aînés et le public en général à la maltraitance, la fraude et l'intimidation envers les personnes âgées avec Mesdames Renée Robert de la FADOQ et Annick Fortin de la Sûreté du Québec. Les résident(e)s et le public ont beaucoup apprécié cette conférence.



Mme Renée Robert de la FADOQ et Mme Annick Fortin de la Sûreté du Québec

Les résident(e)s sont très heureux d'avoir reçu des nouveaux casse-têtes. **Un gros merci** à toutes les personnes qui nous ont fait dons de casse-têtes. **Nous acceptons toujours les casse-têtes** de 750 et 1000 morceaux.

Le Villageois

Suivez-nous sur notre page Facebook :

Résidence le Villageois

Vous pouvez participer à la vie de notre Résidence en écrivant vos COMMENTAIRES et en cliquant J'AIME

MERCI DE PARTAGER !



*Gaétane Bouchard et Cathy Tremblay
Responsables des loisirs*



APPARTEMENTS

Il est à noter que la Résidence Le Villageois **accueille aussi tous ceux et celles de l'extérieur de la municipalité** qui sont intéressés à y habiter et non seulement des personnes résidant dans la municipalité de L'Ascension de N.-S.

Les personnes intéressées **pour une visite, une location ou pour s'inscrire sur la liste d'attente doivent communiquer au :**

418 347-3300 ou au 418 347-5437

Atelier au Coin des Petits

Nous voulons remercier les parents qui ont fait participer leurs enfants à l'Atelier au Coin des Petits.

Encore cette saison, nous avons eu des enfants merveilleux.

Nous avons eu le plaisir de partager avec vos enfants diverses activités.

Nous serons de retour au mois de septembre 2019 et toujours très heureuses de les rencontrer.

Le bonheur de vos enfants, nous l'avons à cœur.



Pour information et inscription de votre enfant, vous pouvez le faire immédiatement en nous contactant aux numéros suivants :

**Nicole Tremblay 418 347-3964
Candide Bouchard 418 347-5240**

MAISON DE LA CULTURE

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Mardi : 18 h à 19 h30

Mercredi : 13 h 30 à 15 h et 18 h à 19 h 30

**À PARTIR DU 10 JUIN,
LA BIBLIOTHÈQUE SERA SUR L'HORAIRE D'ÉTÉ :**

Tous les mardis de 18 h à 18 h 30

Merci

LE CERCLE DES FERMÈRES

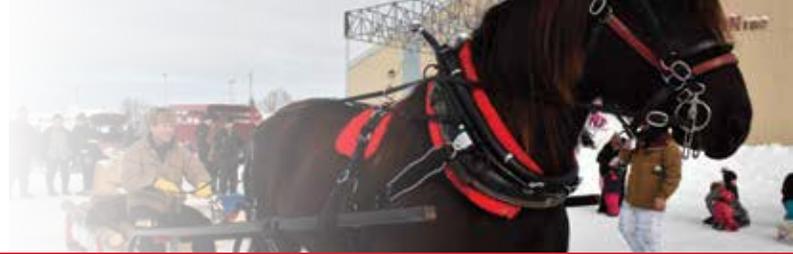


Tu as le goût d'apprendre et de partager!

Le cercle des fermières est un organisme qui a pour mission d'améliorer les conditions de vie des femmes et de leur famille.

Le concept t'intéresse! Sache que nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour joindre notre organisme.

**Pour information:
Lisette Brassard au (418) 719-8621**



Carnaval 2019

La 34^e édition du carnaval s'est déroulée du 21 au 24 février. Nous remercions tous les citoyens qui ont participé en grand nombre cette année. Ce fut encore une fois un succès! Bingo, clair de lune, course des coccinelles, après-midi plein-air, tournoi de hockey et brunch de l'Amical en plus de l'ajout des activités du centenaire. Nous remercions particulièrement les bénévoles et les partenaires qui ont fait de cette édition une réussite.



Semaine de relâche

Les jeunes ont eu la chance d'avoir une semaine d'activités durant les congés scolaires! Nous avons eu la visite des débrouillards et les jeunes ont fait plusieurs activités telles que les quilles, le patin, le cinéma, la glissade en tube et le ski de fond! Merci à tous pour votre participation et aux animatrices qui ont su donner le sourire à tous les participants.



Symposium de peinture L'Ascension de Notre-Seigneur

INVITATION

Samedi le 10 août 2019 de
10 h à 21 h

Dimanche le 11 août 2019
de 10 h à 16 h

Au Centre de loisirs multifonctionnel (Église)

Invitée d'honneur

Mme Lise Bélanger de L'Ascension de N.-S.



Lise Bélanger (Blang - Artiste)
Symposium de L'Ascension-de-
N.-S..

*Nous vous attendons en grand nombre!
Le comité organisateur*

COMITÉ DES LOISIRS - *Activités à venir*

Baseball

Les inscriptions du baseball débutent le 22 avril et la formule offerte cet été pour les jeunes de 5 à 12 ans est similaire à celle de l'an dernier.

- Deux matchs contre des municipalités voisines;
- Deux tournois (St-Nazaire et Hébertville-Station);
- Pratiques à tous les mardis (Excepté durant les semaines de la construction).

Des équipes de balle féminine et masculine sont encore présentes les lundis, mercredis et jeudis.

Communiquez avec Fanny St-Gelais au 418 347-3482 poste 5 pour des informations.

Soccer

Le Boréal d'Alma a pris en charge notre ligue de soccer pour jeunes. Les inscriptions ont eu lieu le 11 avril. Cependant, il est toujours possible d'inscrire un jeune en communiquant avec le Club de soccer Boréal.

Pour information : 418 668-2111 ou info@socceralma.com

L'Ascension en fête

L'Ascension en fête continuera à faire vibrer les citoyens avec une foule d'activités et de spectacles cette année du 8 au 11 août 2019. **Faites partie des festivaliers!**

Camp de jour

Nous préparons présentement le camp de jour et la publicité sortira sous peu. Une nouveauté pour cette année, le camp sera d'une durée de 8 semaines soit du 25 juin au 16 août. La programmation sera acheminée à tous les élèves de l'école et nous afficherons aussi les détails sur la page Facebook (Municipalité de l'Ascension).

Les inscriptions se feront au centre communautaire le mardi 28 mai de 18h à 19h30.

CJS

Le coopérative jeunesse de services sera de retour cet été!

Les 12 à 17 ans qui désirent faire partie de l'équipe pourront acheminer leur CV et les entrevues auront lieu mardi le 18 juin à 18h.

L'ASCENSION en fête
COURSE DE BOÎTES À SAVON
DIMANCHE 11 AOÛT 2019
INSCRIS-TOI MAINTENANT!
Viens te procurer le formulaire d'inscription au bureau des loisirs (réglementations à l'intérieur)
L'Ascension
DE NOTRE SEIGNEUR 1971-2022

RECHERCHE
2 entraîneurs de soccer
1 entraîneur de baseball
12 semaines
Postes rémunérés
Information :
418-347-3482 poste 5
Envoie ton cv à :
loisirs@ville.ascension.qc.ca



CENTENAIRE

100^e ANNIVERSAIRE

Québec Issime

Les 25-26 et 27 janvier derniers Québec Issime a lancé les fêtes du centenaire avec le spectacle 100 ans L'Ascension, Un voyage au cœur de notre histoire. Une partie protocolaire avait lieu avant le spectacle où tous les spectateurs ont eu la chance d'entendre : Le maire, Louis Ouellet, le président d'honneur des fêtes du centenaire, Roger Lemay, la présidente des fêtes, Nathalie Larouche ainsi que l'hymne de la municipalité écrite par Joanne Bilodeau et interprété par Mme Bilodeau elle-même, Germain Tremblay et Richard Côté.

Thé des grosses madames et soirée canadienne

Dans le cadre du carnaval, le comité du centenaire a réalisé deux activités aux couleurs d'autrefois. Nous avons débuté avec un thé des grosses madames où il a été possible de faire une dégustation de thé et de rencontrer un illusionniste. Le samedi 23 février, un souper-soirée sous forme de soirée canadienne a eu lieu animé par le président des fêtes, Roger Lemay. Il nous a plongés dans les souvenirs d'antan en interviewant les personnes suivantes : M. Jean-Marc Harvey, M. Adrien Tremblay, M. Pagé (curé), M. Bertrand Potvin, Mme Marielle Doucet, Mme Marie Lemieux, Mme Huguette Renaud, M. Jean-Claude Fleury, M. Lucien Fortin et M. Louis Ouellet. Un grand merci pour votre participation à cette soirée.

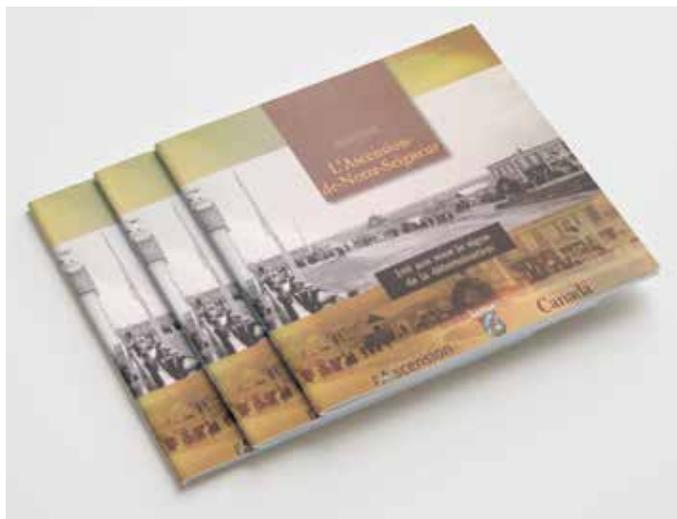


Soirée film de chasse : **Chassomaniak**

Organisée par le comité de L'Ascension en fête dans le cadre des fêtes du centenaire, une projection de film de chasse a été présentée le 22 mars dernier.

Livre : **100 ans sous le signe de la détermination**

Le livre qui a été écrit pour le centième anniversaire s'est vendu rapidement. Si vous n'en détenez pas encore un exemplaire, vous pouvez laisser votre nom à la municipalité pour une possible réimpression.



Affiche

Capsule des mémoires et inauguration du monument

Pendant le festival L'Ascension en fête, le 10 août prochain, aura lieu l'inauguration d'un monument dans le parc de l'église pour représenter le 100e de la municipalité. À ce monument, y sera intégré une capsule des mémoires qui sera ouverte dans 50 ans.



Activités à venir

100^e ANNIVERSAIRE

5 mai – Messe du centenaire

26 mai – Journée familiale Remabec

Dimanche le 26 mai de 12h à 16h, viens profiter des installations pour amuser petits et grands. Détails à venir au début du mois de mai.

5 à 7 des sportifs

Déroulement de la journée

14 h 30 : Parties amicales de balle rapide au stade Laval Renaud (gratuit)

17 h : 5 à 7 au Centre des loisirs multifonctionnel

Coût : 25\$ - Incluant le repas, une consommation et l'animation, un service de bar sera à votre disposition pour la soirée

Les billets sont en vente à la municipalité de L'Ascension dès maintenant.

**Si vous connaissez une personne qui a contribué à l'évolution des sports à L'Ascension en participant à des compétitions provinciales, nationales ou internationales, communiquez les informations au 418-347-3482 poste 5 ou au loisirs@ville.ascension.qc.ca*

24 et 25 août

Journée du patrimoine de nos ancêtres

Dans la cour extérieure des Électriciens du Nord aura lieu deux journées complètes d'activités sous le thème « Patrimoine de nos ancêtres » afin de faire vivre des moments d'époque à tous les citoyens de la municipalité.

Afin de pouvoir organiser ces journées types, nous avons besoin de votre aide pour exposer vos objets antiques ainsi que vos machineries d'époque qui fonctionnent.

Si vous êtes intéressés à participer à ces journées, vous pouvez venir vous procurer le formulaire d'inscription au bureau des loisirs à la municipalité ou communiquez directement avec Francis Tremblay au 418-347-5217.

5 À 7 DES SPORTIFS: BIENVENUE À TOUS

APRÈS-MIDI RENCONTRE, SOUPER ET SOIRÉE
RETROUVAILLES DE TOUS LES SPORTIFS TOUS SPORTS CONFONDUS
POUR TOUS LES CITOYENS

Déroulement de la journée :
PM : Parties de balle au stade Laval Renaud (Féminin et masculin)
Soirée: souper mexicain, ambiance sportive, temple de la renommée, et animation par Dj bichon

Activité du centenaire –Plaisir garanti
8 juin 2019 : 25\$ par personne
En vente à la municipalité

Invités d'honneur : Laval Renaud et France Gagné
Hommage à nos sportifs pendant la soirée

Municipalité de
L'Ascension
De-Notre-Seigneur 1919-2019



ÉCOLE GARNIER

Bonjour à tous,

Voici quelques nouvelles de l'école Garnier.

Encore une fois, je dois vous annoncer que les travaux de réfection sur les murs de l'école doivent être une fois de plus reportés d'une autre année. La raison est que les murs doivent être enlevés et il y a du désamiantage à faire. Les sommes reçues du Ministère ne couvrent pas tous les coûts pour réaliser ces travaux. Nous allons devoir réévaluer les coûts et refaire des demandes pour pouvoir les réaliser l'an prochain. Pour assurer la sécurité de tous, nous devons faire les interventions pendant l'été.

Nous sommes présentement dans notre campagne de financement organisée par les membres de l'OPP. Les élèves vendent des billets pour participer à des tirages. Toutes les sommes amassées serviront à payer des activités pour nos jeunes. Je vous remercie pour votre générosité au nom de tous les élèves et des membres qui nous organisent cette belle collecte.

De plus, j'encourage les parents et la population à consulter notre page Facebook de l'école. Nous publions des photos et des informations importantes concernant nos activités. Nous allons publier le nom des gagnants sur cette page.

Nous sommes une école « Au Québec, On Bouge » depuis deux ans. L'objectif est de faire bouger nos élèves une heure par jour incluant les récréations et les cours d'éducation physique. Nous recevons aussi des sommes pour nous soutenir dans l'achat de divers équipements ou faire des sorties sportives avec nos jeunes. Entre autres, cette année, les élèves de 4e à la 6e année sont allés faire une initiation de ski de fond à Dorval. Plusieurs bénévoles formés ont assisté l'enseignant en éducation physique lors de cette activité.

J'aimerais aussi vous partager une information importante que nous avons envoyée à tous nos parents.

« Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a récemment révisé les Indices de milieu socio-économique (IMSE) pour l'ensemble des écoles du Québec. Il nous apparaît important de vous partager quelques informations à ce sujet.

D'entrée de jeu, il faut préciser que la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean n'a aucun contrôle sur ces indices. Ils ont été calculés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à partir des données du plus récent recensement de Statistiques Canada réalisé en 2016.

Deux statistiques permettent de calculer l'IMSE pour chacune des écoles : la situation économique des parents et la scolarité de la mère. Les plus récentes données pour les écoles de notre territoire démontrent, entre autres, une amélioration de la scolarité de la mère. Pendant que la situation se détériorait à plusieurs endroits au Québec, elle s'améliorait sur notre territoire et, en général, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les écoles ayant un indice de milieu socio-économique plus élevé ont droit à du financement supplémentaire de la part du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de mettre en place certaines mesures, notamment une baisse du nombre d'élèves par classe au primaire ou des services particuliers pour favoriser davantage la réussite. L'école Garnier est passé d'un indice de 9 à 8.»

Soyez assurés que la priorité de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean est d'offrir des services de grande qualité dans toutes les écoles afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Tous les moyens seront pris afin d'atténuer le plus possible les impacts de ces changements.

En diminuant d'indice, nous aurons plus d'élèves par classe à partir de la classe de 2^e année. Le nombre maximum par classe sera de 24 ou 26

élèves. C'est pourquoi, avec les données que nous avons actuellement, nous ne prévoyons pas de transfert d'élèves vers d'autre école l'an prochain.

Nous avons vécu un autre grand changement cette année. Notre secrétaire, madame Sylvie Desbiens, a pris sa retraite après une quinzaine d'années de service à notre école. Nous lui souhaitons tous une très belle retraite bien méritée. Il y avait beaucoup d'émotions lors de nos activités de départ. Nous avons accueilli une résidente de l'Ascension pour la remplacer en décembre. Nous souhaitons la bienvenue à madame Bianca Thériault.

Nos activités de bienveillance se poursuivent à l'école. Nous donnons des billets aux élèves qui posent des gestes bienveillants. Ils sont affichés sur le babillard et une photo de certains enfants qui ont reçu un billet pendant la semaine est affichée sur notre page Facebook. Les recherches montrent qu'un climat scolaire positif est un facteur de résilience et de bien-être, et qu'il joue un rôle prépondérant dans la prévention de la violence. De plus, elles établissent un lien clair entre ce climat positif et la qualité des apprentissages, la réussite scolaire et le niveau de victimisation à l'école. Nous sommes positifs d'atteindre notre objectif soit de diminuer de 20 % les gestes de violence dans notre établissement d'ici juin 2019.

Pour terminer, j'aimerais féliciter tout le personnel de l'école qui travaille très fort au quotidien pour la réussite de tous nos élèves. Ce sont des personnes qui croient au plein potentiel de tous les jeunes. Nous travaillons à développer les compétences des élèves en lien avec notre projet éducatif. Nous mettons en place beaucoup de moyens pour atteindre nos objectifs en lecture et écriture.

Rémi Dufour, directeur

LES ÉCOCENTRES PASSENT À L'HORAIRE D'ÉTÉ!



Pour connaître les horaires complets, rendez-vous dans la section «les écocentres» sur notre site internet.

www.rmrlac.qc.ca/



COOP DU SALON DE QUILLES RENAUD

Festival Bouquilles

Le festival BOUQUILLES de la Coop de quilles Renaud se déroulera du 28 avril au 5 mai 2019. Le samedi 4 mai, il y aura un souper « Filet mignon suivi d'une soirée Hollywood » avec DJ Bichon. Surveillez nos activités sur le site de la Coop.

Championnats provinciaux

Les championnats provinciaux des quilles auront lieu au mois de juillet 2019 à Rouyn-Noranda. La Coop de quilles sera représentée par Samuel Tremblay, Rosalie Roy-Larouche et Arnaud Tremblay. Nous leur souhaitons la meilleure des chances.

La Coopérative du salon de quilles Renaud est heureuse de s'associer au comité du 100^e anniversaire de L'Ascension pour le 5 à 7 des sportifs qui aura lieu le 8 juin prochain. Voir publicité en page 13.

VOUS VOULEZ AIDER ?

NOUS VOUS FORMERONS!

Voici nos emplois disponibles :

- **Préposés(es) en résidence pour personnes âgées** (Secteurs Hébertville, Desbiens, St-Gédéon, l'Ascension-de-Notre-Seigneur, St-Nazaire)
- **Préposés(es) aux soins et à l'aide aux soins (étudiants(es))** (Îlot résidentiel Maison Jean-Eudes-Bergeron à Alma)
- **Préposés(es) aux travaux lourds à domicile** (Territoire Lac-St-Jean Est)

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!



Coopérative
de services à domicile
Lac-Saint-Jean-Est

418 668-0854
www.cooplsje.com



RESPECT ET QUALITÉ



Bonne période estivale à tous!

Licence R.B.Q. 1479-8110-00

VENTE DE FLUORESCENTS ET TUBES AU LED
APPELEZ -NOUS POUR VOS ACHATS DE CHAUFFAGES CONVECTAIR
ET DES CÂBLES CHAUFFANTS DANS LE BÉTON ET CÉRAMIQUE

Locaux à louer

418 347-5103

MOTEL CHEZ MON AMI



JOURNÉE PORTE OUVERTE LE 4 MAI DE 10 H À 16 H



EXTINGTEURS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
RBQ. : 2153-3286-98

**CHEF DE FILE
EN PROTECTION
INCENDIE**

- Matériel d'incendie
- Remplissage de propane
- Produits et pièces de propane
- Système automatique (Restaurant et Hors-route)
- Remplissage d'extincteurs et d'air comprimé
- Système de gicleurs industriels (Poudre, CO2, FM200, Novec)



**ESPACE
D'ENTREPOSAGE
ET DE
RÉPARATION
POUR VR**

- Accessoires pour VR
- Réparation et vente de tout appareil au propane
- Panneaux solaires
- Vélos électriques
- Location d'articles de plein air

Ogrofil

418 290-5960

Johanne vous attends !

**ATELIER DE
COUTURE
INDUSTRIEL,
COMMERCIAL
ET PARTICULIER**

418 347-5527 • 418 693-8325

1030, 1^{RE} RUE, L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR